

Image not found or type unknown



## Urgent préavis logement???

Par **cyn15**, le **02/06/2011 à 11:39**

Bonjour,rnrnVoila quand je suis rentrée en location en HLM (janvier 2010) j'étais au chômage. Maintenant j'ai trouvé un emploi depuis janvier 2011 et on voudrais déménager, est ce que cela peut se réduire à 1 mois de préavis?rnrnEn vous remerciant,

Par **mimi493**, le **02/06/2011 à 11:45**

non. La condition est "nouvel emploi[fluo] consécutivement [/fluo]à une perte d'emploi", ce qui indique un délai court entre les deux évènements, un an c'est trop long pour ce motif

Par **cyn15**, le **02/06/2011 à 11:59**

ok, merci de m'avoir répondu